

Traitements phytosanitaires

La cabine de tracteur



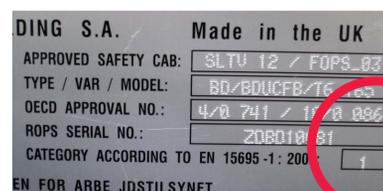
La cabine pressurisée

L'application de produits phytosanitaires expose à des poussières, des gaz et des vapeurs potentiellement dangereux. Certaines cabines sont conçues sur le principe d'une enceinte close alimentée avec de l'air extérieur épuré par un dispositif de filtration. Afin de limiter l'introduction de polluants par des ouvertures non destinées à la ventilation, la cabine doit être étanche, climatisée et pressurisée.

La norme EN 15695-1 permet de classer les cabines selon leur niveau de protection. Seules les cabines qui correspondent aux caractéristiques de la catégorie 4 sont conseillées pour réaliser un traitement phytosanitaire.

Protège contre	Classe de cabine	Exigences minimales
Poussières ✓ OUI	 Catégorie 4	Débit d'air neuf 30 m ³ /h
Aérosols ✓ OUI		Pressurisation 20 Pa
Vapeurs ✓ OUI		Indicateur de pression Obligatoire
Poussières ✓ OUI	 Catégorie 3	Débit d'air neuf 30 m ³ /h
Aérosols ✓ OUI		Pressurisation 20 Pa
Vapeurs ✗ NON		Indicateur de pression Obligatoire
Poussières ✓ OUI	 Catégorie 2	Débit d'air neuf 30 m ³ /h
Aérosols ✗ NON		Pressurisation 20 Pa
Vapeurs ✗ NON		Indicateur de pression Facultatif
Poussières ✗ NON	 Catégorie 1	Débit d'air neuf Aucune exigence
Aérosols ✗ NON		Pressurisation Aucune exigence
Vapeurs ✗ NON		Indicateur de pression Aucune exigence

Une plaque située à l'arrière de la cabine permet de connaître la catégorie.



POINTS CLEFS

- ▶ Bon état des joints des portes et des fenêtres ;
- ▶ Étanchéité des passages des commandes du tracteur et du pulvérisateur (pédales, câbles, flexibles...);
- ▶ Surpression minimale de 20 Pascals ou 0.20 millibars.



Traitements phytosanitaires

La cabine de tracteur



Le filtre à charbon actif

Le filtre adapté aux traitements phytosanitaires se compose de plusieurs épaisseurs :

- > un pré filtre (toile métallique + feutre) pour arrêter les plus grosses particules,
- > une seconde contre les aérosols et les poussières (plissé microfibre ou mousse),
- > le charbon actif contre les gaz et vapeurs.

Le charbon actif est une poudre noire légère, constituée essentiellement de matière carbonée à structure microporeuse. Les molécules polluantes viennent se fixer à la surface du charbon solide.

Un filtre contenant du charbon actif sera assez lourd et doté d'un encadrement métallique.

Le filtre doit être marqué CE et accompagné d'une notice d'instruction en français précisant notamment le type de filtre et sa durée de vie.



POINTS CLEFS

- ▶ Changer les filtres après 100 à 250 heures d'utilisation selon les modèles, et au moins une fois par an dès lors que l'emballage est ouvert,
- ▶ Le joint autour du filtre est une pièce d'usure qui doit être changée dès les premiers signes de fatigue,
- ▶ Lors du démontage, être vigilant à n'abîmer ni le filtre, ni l'étanchéité du dispositif de climatisation,
- ▶ Sortir le filtre après utilisation avec des gants spécifiques produits chimiques,
- ▶ Le traitement fini, faire sécher le filtre naturellement puis le stocker dans une poche ou une boîte hermétique,
- ▶ Ne jamais nettoyer un filtre à la soufflette ni le passer sous l'eau.

La cabine de tracteur

Les conditions d'utilisation

Pour que la cabine reste un lieu protégé, tout apport extérieur de souillure phytosanitaire doit être évité : combinaison souillée portée par le chauffeur, chaussures ayant marché dans une zone traitée, gants souillés non rincés et laissés à l'air libre dans la cabine...

Les résidus tombent sur le plancher de la cabine et sont remis en suspension dans le circuit intérieur de la cabine.

POINTS CLEFS

- ▶ Avant d'entrer dans la cabine, faire en sorte de ne pas être contaminé par les produits de traitement (se laver les mains, vérifier que les vêtements et les chaussures ne soient pas souillés, ne pas stocker les gants et les combinaisons souillés dans la cabine, ...)
- ▶ Ne jamais transporter des bidons de produits dans la cabine
- ▶ Éviter toute sortie au cours du traitement :
 - Bien rincer son pulvérisateur après chaque utilisation,
 - Nettoyer les filtres de rampes,
 - Utiliser pour l'hivernage un produit adapté (pas d'engrais liquide) qui dissout les résidus de bouillie et qui a un effet antigel
- ▶ Si une sortie est nécessaire :
 - Attendre que le produit se soit déposé avant de sortir,
 - Éviter de marcher sur une partie traitée,
 - Utiliser des gants pour la manipulation des produits et le réglage du matériel
- ▶ Laver les gants avant de les quitter et se laver les mains avant de revenir dans la cabine
- ▶ Réviser, réparer, régler, entretenir son pulvérisateur et son tracteur permet d'éviter la panne et les problèmes de réglage ou d'utilisation aux champs. Ces opérations contribuent donc à limiter l'exposition aux produits de traitement.